Bulletin d'adhésion 2026 à « MARISTES LAÏCS »
A retourner (avec votre règlement)
à Mme Marie-Claude GRULIER
1 ave Nikos Beloyannis 94290 VILLENEUVE-LE-ROI

Nom : ……..….

Prénom : ……

Adresse :……

……

N° tél : ……. N° mobile : …….

E-mail : ……

Je désire recevoir la Lettre Mariste trimestrielle :

par courrier électronique uniquement : oui ……. non……..

par courrier papier uniquement : oui…….. non …….

Groupe(es) d'appartenance mariste : …….

Adhésion à Maristes Laïcs
A partir de : 35 euros (individuelle) 50 euros (couple) ou plus (soutien)
Montant : ……
Chèque à l'ordre de « Maristes laïcs »

Don défiscalisé (à partir de 50 € et hors cotisation) …….
Chèque à l'ordre de « Région de France de la Société de Marie »

A ……, le ……

Signature

L'association "Maristes Laïcs".

a pour objet de
- promouvoir l'engagement des laïcs
- appuyer ou susciter les initiatives de ses membres
- favoriser la communication entre les personnes et les groupes

Afin d'atteindre ses objectifs d'autonomie, l'association a besoin de moyens financiers pour permettre

☞ l'organisation de rencontres

☞ la communication entre groupes

☞ à chaque membre de recevoir la lettre « Maristes Laïcs »

☞ un partenariat religieux-laïcs efficace

☞ une meilleure connaissance des autres groupes de laïcs et de religieux

☞ aux groupes, de bénéficier lors de leurs rencontres, d'une assurance Responsabilité Civile

NB : Si vous êtes imposable, un don de 60 € par exemple ne vous revient qu'à 20 € grâce à la déduction fiscale. Pour tout don supérieur à 50 €, il est possible de bénéficier d'un reçu fiscal en libellant le chèque à l'ordre de « Région de France de la Société de Marie », et en l'adressant comme le chèque de cotisation à
Mme Marie-Claude GRULIER,
1 ave Nikos Beloyannis 94290 VILLENEUVE-LE-ROI.
Ce chèque sera transmis par nos soins à l'économat national des Pères Maristes pour encaissement et établissement du reçu fiscal.